

# Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 532f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine



## Points forts de la session d'automne de l'APCE : débat sur la situation dans les Balkans et allocution du Premier Ministre de la Hongrie

Strasbourg, 26.09.2006 – Des débats sur la situation dans les Balkans et au Kosovo, ainsi qu'une allocution du Premier Ministre de la Hongrie, Ferenc Gyurcsany, sont parmi les temps forts de la session d'automne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui se déroulera du 2 au 6 octobre 2006 à Strasbourg.

La séance du mardi 3 octobre s'ouvrira avec un débat de politique générale sur la situation dans les Balkans, avec la participation du Président de la Présidence de Bosnie-Herzégovine, Sulejman Tihic, du Président de Serbie, Boris Tadic, et des Premiers ministres d'Albanie, Sali Berisha, et de Croatie, Ivo Sanader. Suivra l'après-midi un débat sur la situation actuelle au Kosovo, avec l'intervention du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Terry Davis.

Le Premier Ministre de la Hongrie, Ferenc Gyurcsany, prononcera un discours devant l'Assemblée le mercredi 4 octobre à 12h00 et répondra ensuite aux questions des parlementaires.

Une demande de débat d'urgence sur l'arrivée massive de migrants irréguliers en Europe a été déposée et pourrait avoir lieu le jeudi 5 octobre (\*). Ce même jour, les parlementaires aborderont également l'image des migrants dans les médias.

Parmi les autres thèmes à l'ordre du jour figurent la création d'un centre en mémoire des victimes des déplacements forcés de populations et du nettoyage ethnique, la mise en œuvre des arrêts de la Cour Européenne des droits de l'Homme, la situation culturelle des Kurdes, la ratification de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, la nécessaire conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, l'équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe ainsi que l'intérêt pour l'Europe que le développement économique de la Russie se poursuive.

Sergueï Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, présentera la communication du Comité des Ministres à l'Assemblée le mercredi 4 octobre.

Le même jour, Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE, participera au débat annuel de l'Assemblée sur l'OCDE et l'économie mondiale.

\* \* \*

./..

(\*) Si la **procédure d'urgence** est décidée par l'Assemblée à l'ouverture de la session, elle pourrait tenir des débats sur les thèmes suivants :

- « la nécessité d'une réponse européenne à l'arrivée massive de migrants irréguliers sur les rivages de l'Europe du Sud »
- « les récents développements au Liban dans le contexte de la situation au Proche-Orient »
- « le budget du Conseil de l'Europe pour 2007, un enlisement inquiétant »

Il y a eu également une **demande de débat d'actualité** sur la « Slovaquie ».

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

Ci-après figure le projet de calendrier, mis à jour pour tenir compte de toutes modifications proposées. L'Assemblée décidera de son calendrier définitif à l'ouverture de la session.

#### **Lundi 2 octobre (15h00)**

- Allocution de René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire
- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée
- [Equilibre institutionnel au Conseil de l'Europe](#)
- [Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme](#)

#### **Mardi 3 octobre**

- Débat de politique générale sur la situation dans les Balkans
  - Discours de Sali Berisha, Premier Ministre de l'Albanie
  - Discours d'Ivo Sanader, Premier Ministre de la Croatie
  - Discours de Boris Tadic, Président de la Serbie
  - Discours de Sulejman Tihic, Président de la Présidence de Bosnie-Herzégovine
- [Situation actuelle au Kosovo](#)
  - Intervention de Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

#### **Mercredi 4 octobre**

- Communication du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire présentée par Sergueï Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Président du Comité des Ministres
- [Ratification de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales par les Etats membres du Conseil de l'Europe](#)
- Discours de Ferenc Gyurcsany, Premier Ministre de la Hongrie
- [L'OCDE et l'économie mondiale](#), et intervention d'Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE
- [La situation culturelle des Kurdes](#)

#### **Jeudi 5 octobre**

- Eventuel débat d'urgence
- [Création d'un centre européen en mémoire des victimes des déplacements forcés de populations et du nettoyage ethnique](#)
- [L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les médias](#)

#### **Vendredi 6 octobre**

- [La nécessaire conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale](#)
- L'intérêt pour l'Europe que le développement économique de la Russie se poursuive

### **Informations pratiques**

René van der Linden, Président de l'APCE, donnera une conférence de presse le lundi 2 octobre à 11 heures en salle 1. D'autres conférences de presse seront annoncées sur place.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de l'APCE <http://assembly.coe.int>

Des informations complémentaires figurent également sur le portail du Conseil de l'Europe <http://www.coe.int/APsession>

**Contact** : Unité de communication de l'APCE, Tél. +33 3 88 41 31 93 – Fax +33 3 90 21 41 34 - courriel : [pace.com@coe.int](mailto:pace.com@coe.int)

**Accréditation** : Direction de la Communication, Danielle Schreiber-Somoza, courriel : [danielle.schreiber-somoza@coe.int](mailto:danielle.schreiber-somoza@coe.int), tel. +33 (0)3 88 41 25 44.